

<b>Zeitschrift:</b>	Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari
<b>Herausgeber:</b>	Société suisse des traditions populaires
<b>Band:</b>	81 (1991)
<b>Heft:</b>	3-4
<b>Artikel:</b>	Mangeait-on directement sur la table?
<b>Autor:</b>	Schüle, Rose-Claire
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1005226">https://doi.org/10.5169/seals-1005226</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Mangeait-on directement sur la table?

En 1987 je lançais dans le *Folklore suisse* (1987/1) un appel aux lecteurs demandant de me communiquer souvenirs ou indications bibliographiques concernant des «tables à creux». Une seule réponse m'est parvenue, en l'occurrence fort précieuse, du canton de Vaud<sup>1</sup>. La recherche stagne, et comme je ne suis pas certaine de pouvoir un jour m'atteler à une enquête systématique, j'aimerais tirer un bilan de recherches, bilan que je souhaite n'être qu'intermédiaire.

Vers la fin des années quarante, au moment d'entreprendre mes études dialectologiques en Valais, j'ai visité le Musée national à Zurich à la recherche d'objets valaisans exposés. Dans ce qui était alors une cuisine, la salle 12, quel ne fut pas mon étonnement de trouver une table à creux d'origine valaisanne<sup>2</sup> (fig. 1). Le conservateur d'alors n'était pas trop convaincu des explications trouvées dans ses archives, selon lesquelles les cavités de la table auraient servi de récipients à nourriture directement consommée ou simplement de supports à écuelles. Il penchait plutôt pour un usage – inconnu – artisanal, comme la cassée de noix.

Après quelques questions posées dans le Valais central (surtout sur la rive gauche) et restées sans réponse, j'abandonnai toute recherche sur le terrain. La lecture de récits de voyage concernant l'arc alpin et d'autres publications anciennes en rapport avec le Valais, menée dans un intérêt général, apporta quelques attestations que je vais citer dans l'ordre chronologique de parution:

BOURRIT, M.T., *Description des Alpes Pennines et Rhétiques*,  
Genève, Bonnant, 1781, Tome I, p. 190–191.

«Les Anniviers (sic) conservèrent encore une partie de leurs anciens usages et de leurs manières de vivre: (...), une seule pièce à rez-de-chaussée contenoit toute une famille; une table de bois épais, creusée de distance en distance, leur servoit de bassin à soupe et la plupart ne se nourrissoient encore que d'herbes et de racines...»

HÖLDER, CHR., G. von, *Meine Reise durch das Wallis und Pays de Vaud im Jahre 1803*, Von dem Verfasser der Reise über den Gotthard, Stuttgart 1805.

Après être monté de Kandersteg pendant plus de deux heures en direction de la Gemmi, l'auteur s'approche d'un alpage: (je traduis) «Une demi-heure plus tard j'aperçois quelques bâtiments d'alpage autour d'une assez grande place verte; les habitants étaient des Valaisans. (...) Je voulais encore visiter une autre de ces cabanes afin de me faire une idée de la vie et des conditions de travail de

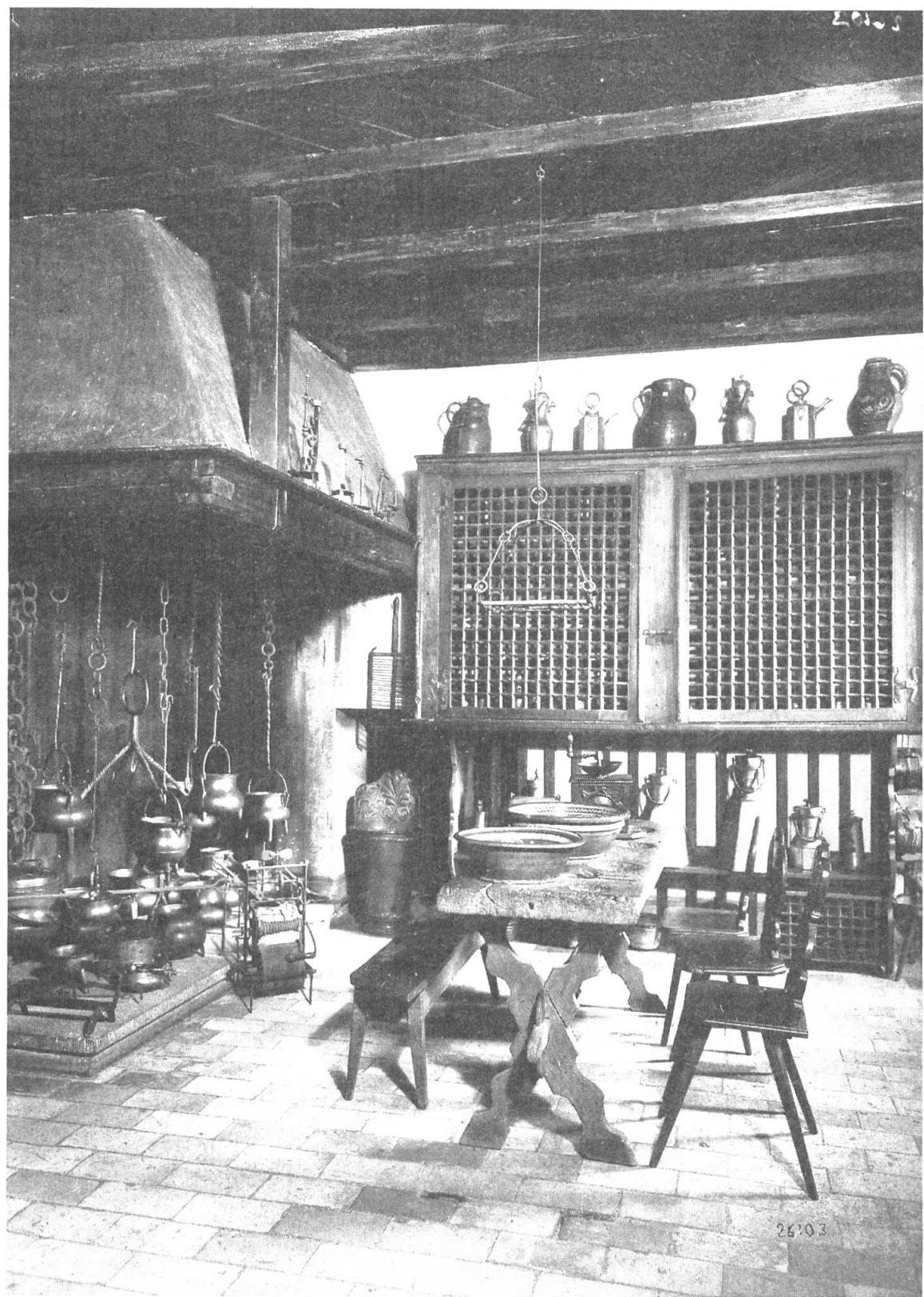


Fig. 1 La salle 12 du Musée national suisse en 1907: cuisine avec la table à cavités (photo: Musée national suisse).

ces habitants des falaises. Je frappai donc à une autre porte qui s'ouvrit laissant passer 3 porcs, 2 moutons et un bouc barbu. (...) J'entrai dans la pièce où une vieille et laide femme, son mari et 3 enfants étaient attablés. Le long de la table il y avait 6 creux dans lesquels il y avait des croûtes de restes de nourriture, soupe ou bouillie. Au milieu de la table, il y avait un creux plus important que l'homme était en train de nettoyer des restes du dernier repas en employant son coude. Une peau de vache sur le sol représentait la couche de toute la famille...»

SOMBRIEUIL, PRIEUR DE, *Les petits voyageurs en Suisse ou description pittoresque de cette Contrée offrant des détails sur le sol, les productions naturelles et industrielles, les curiosités, les monuments, les mœurs et les coutumes des habitants, les noms des hommes célèbres, etc.*, Paris, 1840, p. 153.

«Dans les hautes vallées, une grande partie des habitations est en bois de mélèze, que le temps a noirci; elles sont couvertes en ardoises et généralement percées de manière à ce qu'il y ait peu de jour. L'ameublement est aussi simple que le logement et ne consiste que dans le plus strict nécessaire. On y trouve encore quelques unes de ces tables antiques au moyen desquelles on a besoin ni d'assiettes ni de plats. Chaque convive trouve devant lui un bassin creusé dans le bois, et à l'aide d'un long bras qui tourne sur un pivot, la chaudière dans laquelle le potage a cuit, est amenée sur la table, où chacun peut se servir ou remplir son écuelle.»

BRANDT, G., *Das Val d'Anniviers und das Bassin de Sierre. Ein Beitrag zur physikalischen Geographie und Ethnographie der Walliser Alpen*, Gotha, 1882, p. 51.

(Je traduis) «La nourriture quotidienne des Anniviards ne comporte, à côté du pain, du fromage et du vin, que du lait, du café, des pommes de terre et de la polente. Il y a rarement de la viande sur la table qui est munie de creux semblables à des écuelles et qui remplacent les assiettes.»

JEGERLEHNER, JOH., *Das Val d'Anniviers (Eifischthal) nebst einem Streifzug ins Val d'Hérens*, Bern, Francke, 1904, p. 51.

(Je traduis) «Les channes servaient jadis dans chaque maison. Aujourd'hui elles ont disparu sauf quelques rares exemplaires, proie des marchands d'antiquité, tout comme les anciens bahuts et coffres. Toutefois on peut encore voir à Ayer l'une de ces anciennes tables à creux où l'on mangeait jadis comme les porcs ('Rüsseltiere'!). Jadis ces tables étaient utilisées dans toute la vallée, voire dans le Valais entier.»

MÜLLER, JOSEF, *Sagen und Schwänke aus Uri*, ASVk 16, 1912, p. 156.

(Je traduis) «La vieille tour d'Unterschächen. (...) Le seul mobilier restant (lorsqu'un homme âgé l'avait vu étant jeune) était une table. Le plateau et le pied étaient sortis d'une seule masse de bois de chêne. Au milieu du plateau qui mesurait environ 5 pieds de diamètre, il y avait un évidemment plus ou moins rond, comme un grand plat creux. 10 à 12 autres creux semblables à des bols

se trouvaient tout autour, le long du bord de la table. (...) Il semble qu'il s'agissait d'une 'table valaisanne' car la famille des 'femmes' qui tenait en alleu la Schweig au XIV<sup>e</sup> siècle (...) était originaire du Valais.»

GYR, WILHELM, *La vie rurale et alpestre du Val d'Anniviers*. Thèse de Zurich 1938; Winterthur, Imprimerie Winterthur S.A., 1942, p. 16s.

«La vaisselle, réduite à un minimum, c'est-à-dire à une marmite, des cuillers et des fourchettes, a subi diverses modifications. La vieille table de bois dans laquelle on creusait des trous qui servaient d'assiettes, a disparu. Il y en a encore une à Vissoie, et des vieillards m'ont raconté qu'ils avaient vu des gens manger dans ces trous; à la fin du repas, chacun nettoyait son creux avec le coude. Plus tard, on posait la marmite sur la table et tout le monde y trempait sa propre cuiller.»

En 1960 MARCEL BOULIN publie dans *Art Populaire de France*, Editions Européa à Strasbourg: *Les tables à évidements en forme d'assiettes ou d'écuelles* (p. 59 à 81). D'emblée il annonce ses intentions: «Le principal but que nous poursuivons ici est de porter à la connaissance des chercheurs les résultats rassemblés pendant 15 ans sur ce sujet, ainsi que quelques caractéristiques générales que nous tenterons de dégager des 82 informations recueillies sur ce type de table, car il ne nous a pas encore été possible d'en observer un seul spécimen ayant été fabriqué traditionnellement et dont l'utilisation en tant que table à manger ne fait aucun doute.»<sup>4</sup>

Après avoir schématisé le problème de la vaisselle individuelle de consommation et examiné la forme sous laquelle les aliments se présentent lors de leur consommation: crus ou cuits, froids ou chauds, solides ou liquides, Boulin dégage 4 grands types de tables à évidements:

- table à une cavité devant être considérée comme récipient commun
- table à plusieurs cavités disposées sur le pourtour du plateau et constituant des écuelles
- table à haussement central possédant une cavité de laquelle dérivent des canaux alimentant les cavités du pourtour
- table à cavités servant de logements d'assiettes ou écuelles<sup>5</sup>.

Suit l'énumération des tables signalées avec toutes les informations recueillies et une carte de répartition. Elle ne concerne que la France, mais avec une concentration notable le long de la frontière suisse (fig. 2).

Quelques années plus tard, j'apprends qu'en novembre 1947 une table à creux a été offerte aux Musées cantonaux du Valais par un habitant d'Aproz (commune de Nendaz) pour un prix élevé («car il y a plusieurs amateurs»). Les Musées cantonaux n'auraient pas acheté. Cette personne est décédée entre-temps et son frère et ancien tuteur ignore tout d'une telle vente aux musées. Un vague souvenir situerait une telle table à St-Martin au Val d'Hérens.

En 1972 le Musée Dauphinois de Grenoble me transmet la copie d'une lettre adressée à Charles Joisten le 20 décembre 1971 par une dame Del Litto. Intéressante sous bien des points de vues, je la donne in extenso:

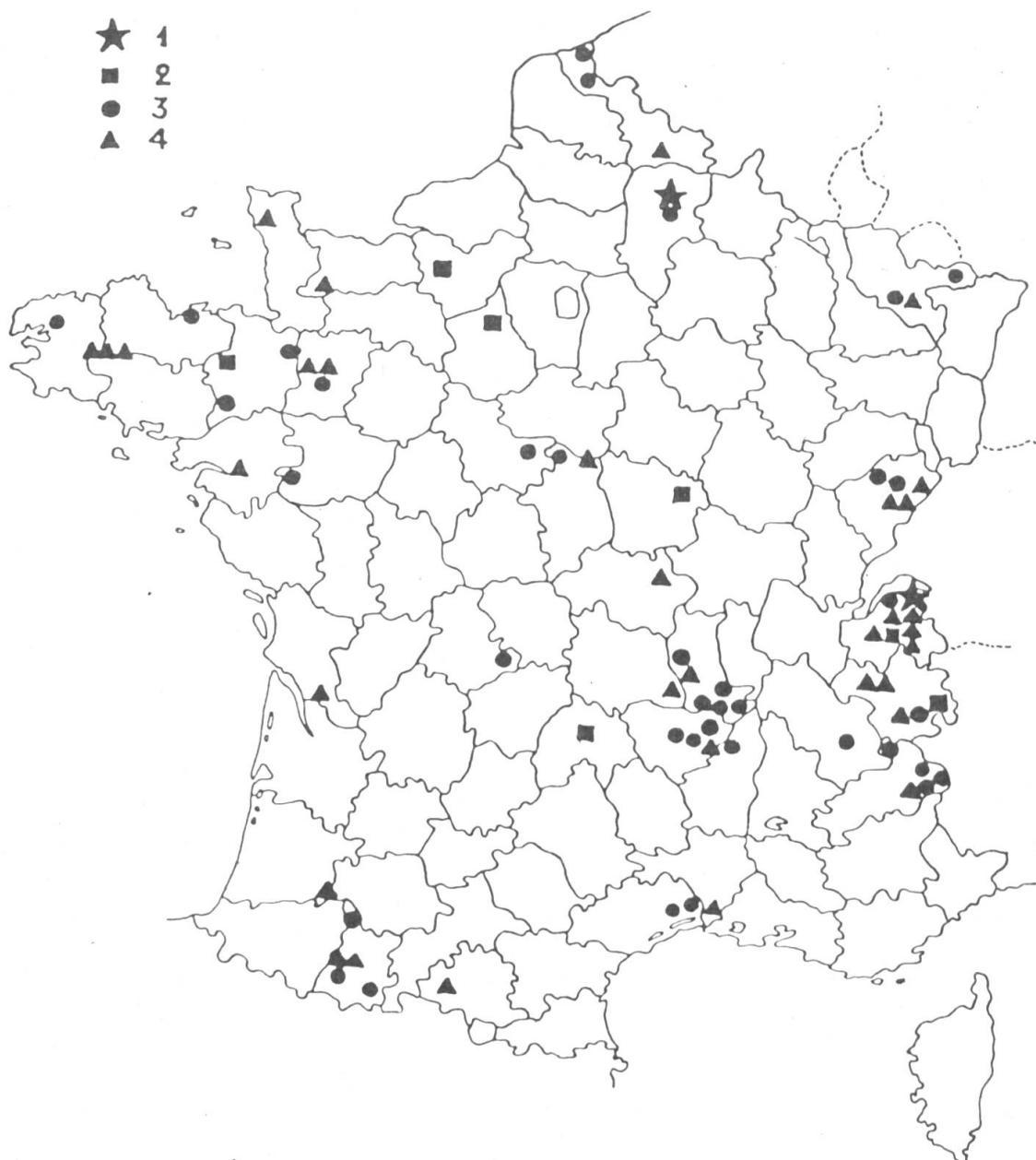


Fig. 2 Tables à évidements. Répartition des 82 informations. 1: les 2 tables connues. 2: les 7 tables dans lesquelles les informateurs signalent avoir mangé. 3: les 38 tables signalées en lieu et date. 4: les 35 tables signalées d'une manière incomplète, deux n'ont pas été cartographiées car valables pour la France entière (carte et légende de M. Boulin).



Fig. 3 Coupe de la table à creux (esquisse de Mme Del Litto, redessinée par la Réd.).

«En novembre 1927 j'ai fait un séjour au hameau de la Sage, par les Haudères, val d'Hérens, Valais, Suisse.

Le hameau était encore intact, toutes les femmes et les hommes portaient le costume traditionnel – la vie était encore très primitive, surtout dans la famille, aux moyens plus modestes encore que les autres, qui avait la garde du chalet que j'occupais, qui était loué à l'année par une amie.

L'habitation de ces gens, les Follonier, était, comme toutes les autres, un très haut chalet de bois, assez étroit et de quatre étages de haut (en bas les bêtes et les instruments agricoles, au premier le foin, au deuxième la famille et, je pense, le bois au troisième et quatrième, le chanvre sec, la laine et probablement les métiers – car les femmes lavaient, filaient, tissaient la laine et faisaient alors entièrement les vêtements des hommes et les leurs et toute la toile – à l'heure actuelle encore, un de leurs gagne-pain est la vente d'objets tissés)<sup>6</sup>.

Un balcon situé autour de l'étage d'habitation entoure les chalets – on y faisait, entre autres choses, sécher le chanvre après le rouissage.

J'étais arrivée à la nuit tombée et l'on m'a fait entrer à l'étage d'habitation qui comprenait surtout une très grande pièce dans laquelle se tenait toute la famille, jour et nuit. Le long d'une des parois se trouvaient les lits superposés (deux, trois étages suivant les besoins).

Les fenêtres étroites, à petits carreaux, tenaient toute la longueur de la paroi de façade – il n'y en avait pas sur les autres parois.

Devant les fenêtres se trouvait une grande table, longue et assez étroite, flanquée de bancs.

La table qui se trouvait dans le chalet où j'étais reçue devait mesurer au moins  $90 \times 200$  cm et être épaisse d'au moins 10 ou 12 cm. Je ne sais de quel bois elle était faite, mais très sombre. Tous les 60 ou 70 cm environ (je ne garantis pas absolument les distances) était creusé, à environ 6 ou 7 cm du bord, un trou rond dont le fond était arrondi comme celui d'un bol, mais moins profond et à peu près du diamètre d'une assiette calotte (mais pas plat dans le fond comme une assiette, vraiment rond) (fig. 3).

Il y avait des trous semblables tout autour de la table. Devant mon étonnement, on m'a expliqué que c'était une vieille table, que les anciens utilisaient ces trous en guise d'assiette, qu'on le faisait encore parfois mais moins couramment et que, ce soir là, on allait m'y servir puisque je mangeais la soupe avec eux (au moment de léger embarras qui a suivi, j'ai cru comprendre que le père, la mère et le fils mangeaient habituellement ensemble dans la marmite).

On m'a donc servi une louche de grosse soupe dans un trou, on m'a donné un morceau de pain de seigle en m'expliquant que j'avais de la chance, qu'il était encore tout frais, n'ayant que quinze jours – qu'on le faisait à cette époque là pour tout l'hiver et qu'à la fin il fallait le casser à la hache, de même que la tomme (un délicieux fromage de la forme d'un reblochon, un peu plus grand). – J'ai donc mangé et consciencieusement essuyé mon trou avec mon pain comme je voyais faire aux autres.»

Après cette lettre, je suis allée «enquêter» à La Sage. L'excellent témoin Marie Follonier-Quinodoz<sup>7</sup> m'a assuré n'avoir jamais vu une telle table, ni même en avoir jamais entendu parler. Il faut dire qu'elle ne sortait pas d'une famille

«plus modeste» encore que les autres; mais que, par contre, elle avait une intime connaissance de la vie de toutes les familles de son village, voire de la commune d'Evolène. Les autres personnes de La Sage que j'ai contactées se défendaient toutes d'avoir vu une table à creux dans leur village – deux toutefois pensaient en avoir vu, soit à St-Martin (commune voisine) soit à Lanna, petit hameau d'Evolène, sur la rive gauche de la Borgne.

Au village d'Evolène, plusieurs hommes m'ont dit en avoir entendu parler, qu'il y avait eu une table à creux chez des gens pauvres de La Sage, d'autres encore la localisaient aux mayens, mais en tout cas pas à Evolène même ou au hameau de Lanna.

A St-Martin personne ne se souvenait d'une table à trous ou à creux. A Sion, l'antiquaire Sauthier savait que sa mère, élevée à Vuisse (commune de Savièse), mangeait enfant à une telle table. Lui-même en avait vu une à Vétroz qui ne l'avait pas intéressé car on venait de la raboter. Il en a vu d'autres, une à Nendaz (village?), une à Villa sur Sierre et la dernière dans la région de Lens.

En 1977 l'Hôtâ, n° 1, publie un dessin de Denis Surdez montrant une «ancienne table de cuisine» du Jura pourvue sur son pourtour de dix creux hémisphériques servant d'écuelles (fig. 4).

La même année Cyrille Michelet<sup>8</sup> écrit:

«Corinna Bille évoque dans un écrit le temps révolu ‘où l'assiette familiale creusée à même le bois au milieu de la table’ était l'unique plat. Elle a dû en entendre parler du côté de Chandolin en Anniviers. Je n'ai pas connu cette pratique en usage, mais le musée de Fessy en Haute-Savoie en contient un exemplaire.

Au début de ce siècle, nous n'avions que des cuillers de bois. Elles ne tardent pas à être remplacées par les cuillers et fourchettes en fer (cuillers rondes) que le magnin rétamait lorsque la rouille commençait son œuvre. Tous les ustensiles de table étaient en bois. En guise d'assiettes plates les tranchoirs faits d'une planchette arrondie, en bois dur sortant de chez le menuisier-tourneur, de même que les plats, les écuelles, les coupes, les gobelets.»

Recherches donc en Anniviers! Jean Zufferey de St-Luc me répond:

«Vers l'année 1920, alors que j'avais 5 ans, j'ai eu l'occasion d'accompagner ma mère chez les propriétaires du mayen de 'Pramin' situé sur le territoire de la commune de Chandolin où habitaient trois célibataires dont le plus jeune pouvait avoir 75 ans et son aîné une dizaine d'années de plus. Ils étaient bourgeois de Chandolin, du nom de Frily, agriculteurs, ils ne vivaient que de leurs produits.

C'est à cette occasion que j'ai pu voir une table à godets et son service, puisque ces gens étaient à leur repas de midi. La dite table était placée au milieu de la chambre, son extrémité appuyée contre la rangée de fenêtre à petits carreaux. Sur les deux côtés latéraux il y avait trois trous creusés dans le plateau, d'une profondeur d'environ 3 à 4 cm. Le godet frontal était réservé au père de famille, dans le cas présent la place était occupée par le doyen des trois. Les creux dans la planche faisaient office d'assiette pour contenir les aliments liquides, principalement du bouillon très gras. Le seul service était en bois, cuiller en forme de petite louche. Quant aux autres aliments solides, tels que la viande, les pommes

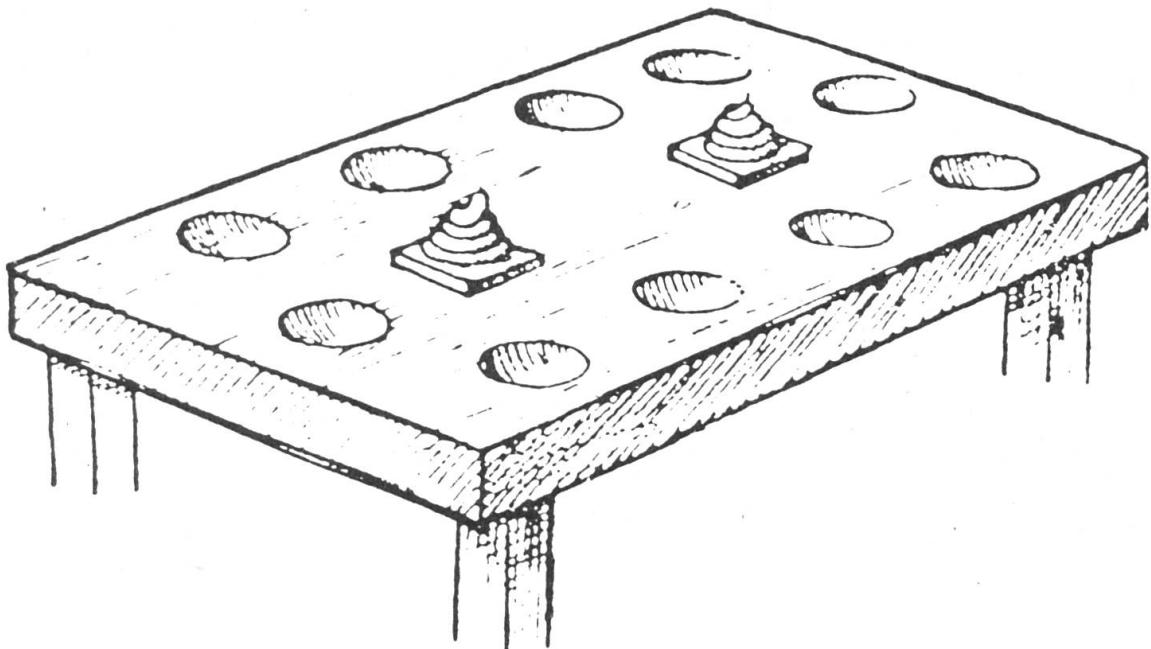


Fig. 4 La table à creux (dessin de Denis Surdez, publié dans *L'Hôtâ*, n° 1, 1977).

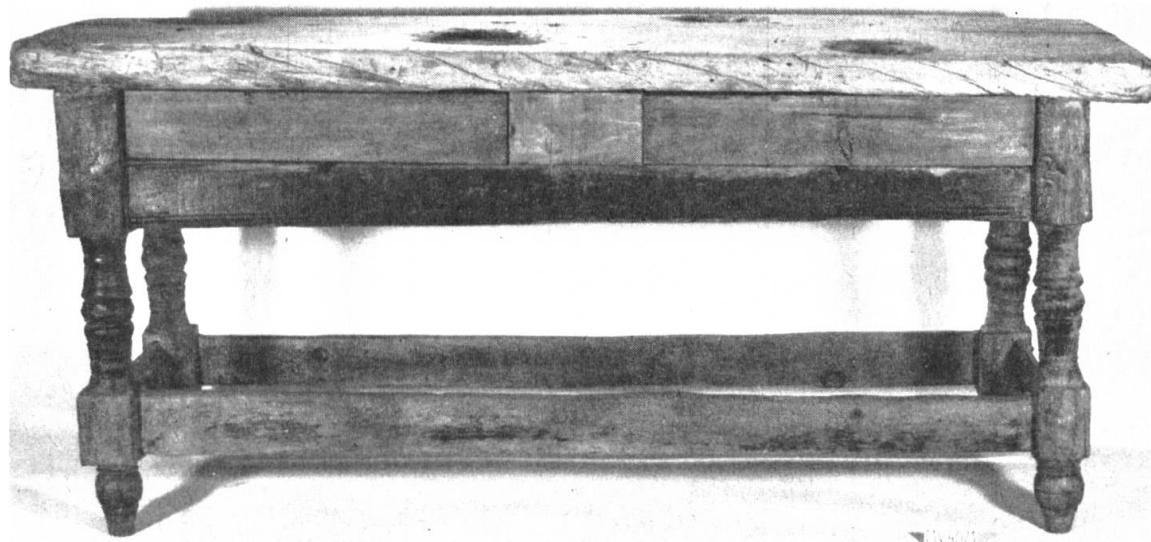


Fig. 5 La table à creux conservée dans les Musées cantonaux du Valais, inv. MV 4021 (photo: Musées cantonaux, Sion, H. Preisig).

de terre ou autres légumes, ils étaient posés directement sur la table, à proximité du godet contenant du liquide. Seule et unique occasion, dont je me rappelle très bien, surtout du peu d'hygiène de ces gens-là (sic).»<sup>9</sup>

En 1979, après le décès du conservateur des Musées cantonaux du Valais, une table à creux dûment restaurée par un ébéniste arrive à Valère. Impossible d'en connaître l'origine – l'ébéniste en a pris livraison aux musées pour remise en état. Il n'en sait pas plus, mais son travail, soigneusement exécuté, exclut toute analyse microscopique (fig. 5).

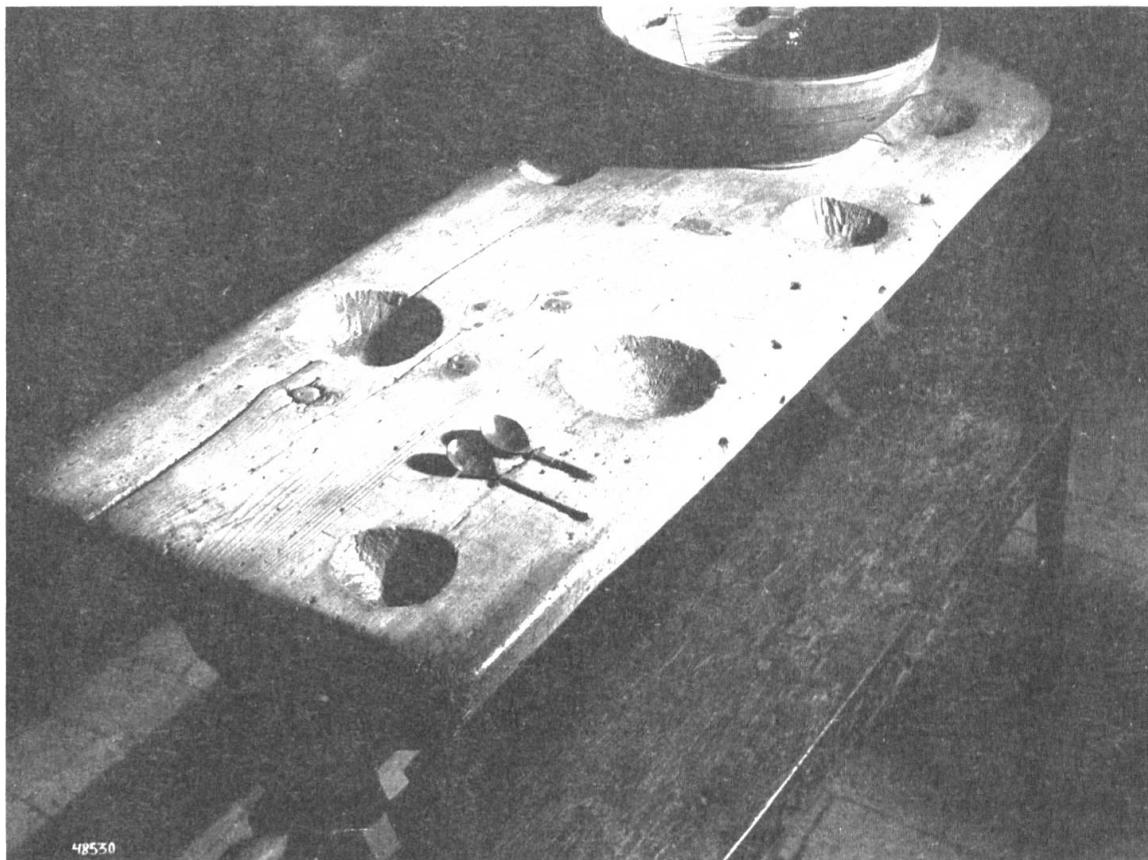


Fig. 6 La table à cavités du Musée national suisse à Zurich, inv. LM 6176 (photo: Musée national suisse).

Quelques pointages épisodiques fournissent des attestations-souvenirs: «Un vieil oncle célibataire – ou son voisin – mangeait à Signièse (Ayent) dans les creux d'une table.»<sup>10</sup> – «Le père de mon père mangeait enfant dans les creux d'une table à Blignioud (commune d'Ayent)»<sup>11</sup>.

Puis, suite à mon appel dans le *Folklore suisse*, l'attestation de Paul-Louis Pelet de Lausanne<sup>12</sup>:

«Dans mon enfance, à Cossonay j'ai entendu parler de tables à creux où l'on versait directement la soupe et qu'on 'relavait' avec le coude. Une telle table a peut-être existé dans le village de Senarclens (Vaud) à la fin du siècle passé si ce n'est jusque dans les années 20 (famille Gehri?). Mais mes souvenirs non visuels sont trop imprécis pour que je puisse vous l'affirmer.

Ma mère, née à Nyon et sa parenté nyonnaise évoquaient une table analogue à la ferme de Calève (coordonnées 506,500/139,600, alt. 450 m, dans la commune de Nyon), ferme exploitée apparemment par des tenanciers bernois».

Quelles sont les remarques que les informations recueillies permettent de formuler?

La répartition géographique ne peut pas être significative pour la Suisse car je n'ai ébauché des enquêtes systématiques qu'en Valais. Il est toutefois intéressant de relever que deux des attestations «extérieures» au canton, celle de Hölder qui est probablement à situer dans le canton de Berne et celle d'Uri, sont attribuées à des «Valaisans». La carte de répartition des informations récoltées

par Marcel Boulin qui montre que le phénomène intéresse la presque totalité du territoire français n'est elle aussi qu'un résultat d'enquêtes qui n'ont pas couvert tout l'hexagone<sup>13</sup>.

Mes recherches aux Grisons, au Tessin et dans l'Italie du Nord, n'ont amené aucune réponse affirmative, mais elles n'ont été qu'épisodiques.

La fiabilité des indications me semble assurée. Il ne fait pas de doute que parmi les indications anciennes certaines aient été arrangées au goût du jour, c'est-à-dire en accentuant le côté primitif des utilisateurs de ces tables: pauvreté, saleté, allant jusqu'à dire qu'on y mangeait comme des porcs. Les communications modernes ne soulèvent pas de doutes. Les nombreuses réponses négatives, tout comme celles qui renvoient la balle à leurs voisins, attestent le contraire des allégations des auteurs anciens: on ne veut pas admettre avoir été si pauvre, si primitif, ou alors tout au plus à l'alpage, aux mayens et en tout cas «c'était possible chez les voisins».

L'utilisation directe des tables pour la nourriture semble acquise, en ce qui concerne nos attestations. En 1972, Walter Trachsler du Musée national suisse, très sceptique, cherchait à résoudre l'énigme, penchant plutôt pour une utilisation artisanale (fig. 6). Il me communiqua une lettre que lui avait adressé une conservatrice du Musée ATP, qui confirme l'absence de telles tables dans leur musée et opte pour l'utilisation artisanale<sup>14</sup>. J'espère que de nouvelles attestations fournies par nos lecteurs permettront d'appuyer ou d'infirmer ces hypothèses.

Peut-être que cette présentation des connaissances actuelles permettra de raviver des souvenirs ou d'inspirer des recherches et je remercie tous ceux qui voudront bien s'associer à la recherche. Il va sans dire que toutes les indications concernant l'attitude actuelle ou passée envers l'existence de telles tables seront spécialement les bienvenues<sup>15</sup>.

*Riassunto:* Con questo articolo, l'autrice torna a chinarsi su un argomento, che già nel 1987 l'aveva spinta a lanciare ai nostri lettori una richiesta di informazioni: l'abitudine di distribuire il cibo (minestre, brodi, polentine) non in scodelle o piatti, ma direttamente in incavi appositamente praticati nello spesso ripiano del tavolo, dai quali si mangiava, ripulendoli infine con il gomito. La richiesta aveva avuto un'unica risposta, proveniente dal Canton Vaud, e in tanto più preziosa, in quanto veniva ad aggiungersi ad alcuni dati che già le erano noti e che l'avevano spinta ad iniziare indagini sul campo, condotte specialmente sul versante sinistro del Vallese centrale, sul finire degli anni '40, indagini ben presto abbandonate perché prive di esito. R.M. Schüle presenta ora una serie di passaggi da resoconti di viaggiatori del '700-'800 che descrivono questa tradizione per il Vallese (spec. in Val d'Anniviers) o presso Vallesani residenti nel Canton Berna e nel Canton Uri; altri brani, estratti da testimonianze del 20<sup>o</sup> sec., documentano la scomparsa dell'uso, vivo solo in taluni ricordi, anche nelle zone alpine più discoste; questa pratica è tuttavia attestata anche per varie regioni francesi, e specialmente lungo il confine con la Svizzera: M. BOULIN nel suo contributo in *Art populaire de France*, Strasbourg 1960, riconosce esser esistiti ben quattro tipi di tavoli a incavi:

tavola a un incavo che serve da recipiente comune

tavola con parecchi incavi-scodelle praticati lungo gli orli

tavola con rialzo centrale cavo collegato mediante canaletti agli incavi lungo gli orli

tavola con incavi in cui inserire piatti o scodelle.

Seguono altre notizie giunte all'autrice nel corso degli anni successivi sull'esistenza di tavoli consimili in Vallese: l'ultima, giunta appunto dal Canton Vaud, la spinge ora a rinnovare ai lettori la sua domanda di nuove informazioni. E da noi, nella Svizzera italiana?

R.-Z.

<sup>1</sup> Cf. ci-après, note 12.

<sup>2</sup> Cette table, achetée en 1902 à Loêche, figurait dans le Guide du Musée national suisse de 1907.

<sup>3</sup> W. Gyr renvoie à Bourrit et à Jegerlehner. Des recherches à Vissoie sont restées vaines.

<sup>4</sup> Les 82 informations recueillies par M. Boulin concernent 28 tables à évidements.

<sup>5</sup> J'ai résumé les définitions. Je n'ai répété en Suisse que les deux premiers types.

<sup>6</sup> La description de la maison évolénarde de La Sage faite par Mme De Litto m'a étonnée, car en Valais nous n'avons pas l'habitude, du moins dans le Valais central et le Haut-Valais, des hommes et du bétail logés dans le même bâtiment. J'ai donc soumis la lettre à Mme A. Egloff-Bodmer que je remercie de son aimable réponse: «Dans certaines maisons du Val d'Hérens où la propriété par étage est de règle, il arrive que des logements soient abandonnés comme tels et changés d'affectation. La cave peut être transformée en étable, généralement pour du menu bétail et l'étage au-dessus devient grange à foin ou à paille.

L'indication que le métier à tisser se trouve au dernier étage, correspondant probablement au galetas, est exacte bien qu'elle ne spécifie pas qu'il ne s'agit que d'un entreposage. En effet, le métier à tisser qui est fort encombrant dans la chambre commune est toujours démonté pour l'été, période où la maîtresse de maison n'a pas le temps nécessaire au tissage.»

Mme Egloff confirme par ailleurs que ni elle ni son mari n'ont vu ou entendu parler de tables à évidements ou à creux lors de leurs enquêtes et prospectioñs pour l'Etude de la maison rurale du Valais.

<sup>7</sup> Le Lexique de la Sage établi par Mme Follonier-Quinodoz, trop tôt disparue, a été publié en 1985: MARIE FOLLONIER-QUINODOZ, *Oleïna, Dictionnaire du patois d'Evolène*. Texte original revu et préparé pour la publication par Pierre Knecht. Editions Follonier, Les Collines, La Sage.

<sup>8</sup> CYRILLE MICHELET, *Nendaz, Hier et aujourd'hui*. Sion, 1977, p. 144.

<sup>9</sup> Je remercie encore M. Jean Zufferey de son excellente communication.

<sup>10</sup> Louis Aymon de Luc (Ayent) que je remercie.

<sup>11</sup> Luc Constantin, responsable de l'Etude de la maison rurale du Valais II et III.

<sup>12</sup> Merci à M. P.-L. Pelet pour sa précieuse contribution.

<sup>13</sup> P. 62: «La carte de répartition des informations positives montre que le phénomène intéresse la presque totalité du territoire français. Il faut bien préciser qu'en France, il n'a pas été mené d'enquête systématique sur ce sujet précis. Les enquêtes de la Commission de Recherches Collectives, menées en 1936, ne comportaient aucune question sur ce type de tables; elles ont cependant amené 9 informations positives. L'enquête sur le Mobilier Traditionnel menée par le Musée ATP de 1941 à 1946 n'a pas fait ressortir une seule table de ce type sur 600 monographies de tables, dressées dans toute la France.

D'autre part, il est à noter que la densité proportionnellement plus grande en Forez et Vely d'une part, et les Pyrénées Occidentales d'autre part, est due au fait que depuis 1945, nous avons questionné en résidant dans ces deux régions. Par ailleurs, des enquêtes particulièrement actives ont été menées en Haute-Savoie et en Sologne, par nos collègues et amis (...). Par contre nous n'avons jamais enquêté sur place en Bretagne et en Normandie et cependant les témoignages recueillis sont nombreux.»

<sup>14</sup> Mlle Denise Coquerillat écrit en novembre 1969: «Le problème posé par les tables à cavités est complexe; des auteurs du XIX<sup>e</sup> mentionnent en France l'existence de tables de ce genre servant à manger la soupe; ils signalent, il est vrai, des rigoles reliant entre elles des cavités. Aucun spécimen n'en a été retrouvé. Un examen microscopique des cavités de celle de votre musée montrera peut-être l'existence de débris de fer ce qui confirmerait votre hypothèse.»

<sup>15</sup> ANT. KARL FISCHER, *Die Hunnen im schweizerischen Eifischtal*. Zurich 1896, cite p. ex. Bourrit comme témoin de la simplicité et pauvreté des Huns en Valais en ajoutant «qu'une grande partie de ces hommes se nourrissaient encore de plantes et de racines».